

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément à la réglementation en vigueur, en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Aquitaine
C/O Société Philomathique de Bordeaux
66 rue de l'Abbé de l'Épée
33000 Bordeaux
05 57 30 08 00
aquitaine@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur    

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRONNE ET BELLE

139 rue d'Hippocrate, ZAE Pierre Levée
24310 Brantôme en Périgord
05 53 03 83 55
accueil@dronneetbelle.fr
<https://dronneetbelle.fr/>



FONDATION



DU
PATRIMOINE

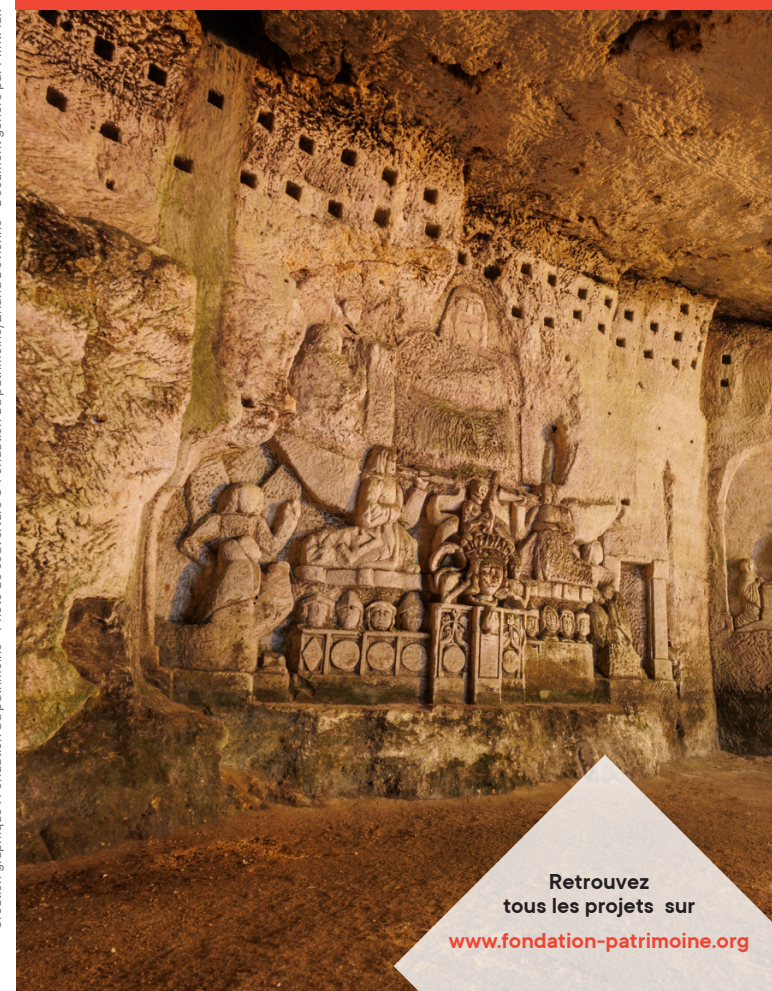
► Je donne !

Pour la
restauration des

Grottes de l'abbaye à Brantôme en Périgord

Dordogne

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine/Erlend Devienne - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Soutenez la sauvegarde de la Grotte du Jugement dernier !

◆ ◆ LE PROJET

Les Grottes de l'abbaye de Brantôme sont habitées depuis le IX^{ème} siècle par des moines bénédictins. La Grotte du Jugement dernier a revêtu une importance aux yeux de la communauté : c'est la seule qui présente des bas-reliefs monumentaux, taillés dans la pierre. Ces abris troglodytiques ont fait l'objet d'aménagements successifs au fil des siècles pour servir à la fois d'habitats mais aussi de carrières d'extraction de la pierre. Une étude de stabilité a montré qu'un confortement était obligatoire pour contrer le risque d'effondrement. La Grotte du Jugement dernier doit faire l'objet d'un confortement de la voûte, au moyen de 5 piliers et d'un grillage, qui sera apposé au plafond. La Grotte du Vestiaire, située à sa gauche, sera dotée de 3 piliers.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

La Grotte du Jugement dernier abrite 3 bas-reliefs sculptés dans la roche, qui se décomposent en 3 parties. La partie supérieure représente sans doute un Christ non achevé. La partie inférieure est datée du XV^{ème} siècle. On aperçoit une tête portant une couronne et une bourse autour du cou, qui symbolise la puissance et la richesse, pour un message simple, la toute-puissance de la Mort.

Et le panneau de droite présente une crucifixion datant du début XVII^{ème} siècle. Cette grotte a connu bien des interprétations. Elle a été vu comme l'église troglodytique primitive du monastère, abritant une ancienne divinité païenne vandalisée pour être christianisée. Même si l'archéologie n'atteste pas l'hypothèse du culte, elle ne la réfute pas totalement non plus.

◆ ◆ LA MOBILISATION

La Communauté de communes Dronne et Belle est très investie dans le chantier de sécurisation des grottes de l'Abbaye, en y associant la Mairie de Brantôme. Ces travaux s'inscrivent dans le projet global de restauration de l'abbaye. Les deux collectivités, conscientes de l'importance patrimoniale et touristique de ce lieu d'exception, mettent tout en œuvre pour le restaurer et de le rendre accessible au plus grand nombre. De nombreux partenaires y sont associés, comme l'UDAP, la DRAC, le département de la Dordogne, la Région Nouvelle-Aquitaine ou bien encore la Sous-Préfecture de Nontron.

Montant des travaux	335 550 € HT
Objectif de collecte	20 000 €
Début des travaux	Janvier 2026

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration des Grottes de l'abbaye à Brantôme en Périgord

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/104050

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Aquitaine, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
Grottes de l'abbaye à Brantôme en Périgord

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5 % du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐



Crédit photos © Fondation du patrimoine/Erland Devienne